

Groupe de Travail ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR - Snetap-FSU Paris, le 9 octobre 2019

Ordre du jour :

situation des établissements du sup – fusions et regroupements
projet d'ouverture de prépa intégrée pour les écoles Vétô

◆ Situation Administrative des Etablissements du sup (Agro / Veto)

VetAgroSup (EPCSCP) :

Fusion en 2010 de l'Ecole nationale vétérinaire de Lyon, de l'Ecole nationale des services vétérinaires (1973) et de l'École nationale d'ingénieurs des travaux agricoles de Clermont-Ferrand (1984). Tutelle unique Ministère de l'Agriculture.

- Filière Agronomie
- Filière Vétérinaire
- Ecole Interne ENSV
- Membre associé à 4 Ecoles doctorales
- Membre de l'Université de Clermont Auvergne, avec label I-Site (Initiatives Science – Innovation – Territoires – Économie)
- Membre de l'Université de Lyon avec label IDEX (Initiative D'EXcellence)
- Membre du Consortium « Global Health » à l'interface des santés humaine, animale et environnementale
- Accréditation de l'American Veterinary Medical Association, obtenue en 2013 pour une durée de 7 ans

ENVA (EPA) :

Tutelle unique Ministère de l'Agriculture.

- Filière Vétérinaire
- Membre COMUE Paris-Est
- Co-Accrédité 1 Ecole doctorale

AgroSup Dijon (EPCSCP) :

Fusion en 2009 de l'ENESAD, le CNPR et l'ENSBAMA

Co-Tutelle Ministère de l'Agriculture et Ministère de l'Enseignement Supérieur

- Filière Agronomie
- Filière AgroAlimentaire
- Membre associé d'une Ecole doctorale
- Membre de la COMUE Université Bourgogne Franche Comté, avec label i-Site

Montpellier SupAgro (EPCSCP) :

Fusion en 2007 de l'ENSAM, SIARC, CNEARC et CEP Florac

Tutelle unique Ministère de l'Agriculture.

- Filière biologie, écologie et le développement durable
- Filière viticulture et œnologie
- Filière milieux, productions, ressources et systèmes
- Filière sciences des agro-bio-procédés (agroalimentaire)
- Filière sciences économiques et sciences de gestion
- Filière développement des pays du Sud
- Filière Agriculture numérique
- Appui à l'enseignement technique agricole
- Membre COMUE Languedoc Roussillon Universités avec label I-site
- Membre Montpellier Université d'excellence avec label I-Site Muse avec période probatoire
- Co-Accrédité 2 Ecoles doctorales et associé à 1 Ecole doctorale

Oniris (EPCSCP) :

Fusion en 2010 de l'ENITIAA et ENV de Nantes

Tutelle unique Ministère de l'Agriculture.

- Filière Alimentation/Agroalimentaire
- Filière Biotechnologie de la Santé
- Filière Vétérinaire
- Membre COMUE Bretagne Loire avec label I-Site
- Co-Accrédité 2 Ecoles doctorales et associé à 1 Ecole doctorale

AgroParisTech (EPCSCP) :

Fusion en 2007 de l'ENGREF, l'ENSIA, et l'INA-PG

Tutelle unique Ministère de l'Agriculture.

- Ecole interne ENGREF
- Filière ressources agricoles et forestières
- Filière environnement
- Filière transformation agro-industrielle
- Filière biotechnologies
- Filière distribution
- Filière services accompagnant l'acte de production et de commercialisation.
- Membre COMUE Paris-Saclay avec label IDEX
- Membre consortium I-Site Clermont Auvergne
- Co-Accrédité 3 Ecoles doctorales et associé à 2 Ecoles doctorales

AgroCampus Ouest (EPCSCP) :

Fusion en 2008 d'AgroCampus Rennes et de l'INH d'Angers

Tutelle unique Ministère de l'Agriculture.

- Filière Agronomie
- Filière Agroalimentaire
- Filière Horticulture
- Filière Paysage
- Membre COMUE Bretagne Loire avec label I-Site
- Co-Accrédité 4 Ecoles doctorales



F.S.U.

ENGAGÉES
AU QUOTIDIEN

◆ Actualités

Création d'un « grand établissement » (janvier 2020) : Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement :

Fusion Montpellier SupAgro / AgroCampus Ouest

Gouvernance obscure, difficultés de communication du fait de l'éloignement, siège envisagé à Paris, préférence pour Lyon de la part des Montpelliérains, budgets propres intégrés (incluant plafonds d'emploi) prévus pour chaque école. Respect des petits sites à Montpellier SupAgro. Sections disciplinaires, commissions PCA et CE etc. prévues dans chaque école interne.

La DGER apporte 3 ETP (1 issus d'Agreenium et 2 de l'ENSFA) + 250 000 € / école.

et avec « d'autres établissements » :

. AgroSup Dijon : participe d'ores et déjà aux groupes de travail fusion, intégration prévue en janvier 2021 suite à la demande de son CA à rejoindre le regroupement, donc pas de craintes immédiates mais dans le décret tout est prévu pour Dijon.

. ONIRIS (partie agro) a demandé une association (pas intégration) au nouvel établissement.

. VetAgroSup et Bordeaux Sciences Agro demanderaient une association à AgroParisTech. Point à l'ordre du jour du prochain CT de VetAgroSup...

Les points d'attention :

Possibilité de déplacement des enseignants-chercheurs au sein de l'établissement créé.

Montpellier et AgroCampus ont la même tutelle. AgroSup Dijon, par contre, a une double tutelle avec le MESRI : statut de certains enseignants chercheurs différent, seule la gestion de l'avancement national serait possible.

Le rôle de l'INRA, plus à l'aise à travailler avec les écoles, qu'avec les universités.

Le MESRI souhaite récupérer les établissements agricoles, il peut être très agressif...

La fragilité des COMUE qui ont tendance à exploser pour mésentente.

La vétusté des bâtiments des établissements : seuls l'ENV d'Alfort et l'ENSP de Versailles bénéficient de subventions spécifiques de la part du Ministère de l'Agriculture du fait de la sauvegarde du patrimoine historique. Pour les autres établissements, les financements proviennent 2/3 de l'Etat et 1/3 des Régions (CPER, Plan campus etc.)...

Montpellier SupAgro - Projet en cours:

Souhait très agressif d'intégration dans l'Université de Montpellier (UM) de la part de l'UM/MESRI (signature des diplômes par l'université, tutelle sur toutes les UMR, 44ième département de l'université, situation financière de l'université désastreuse, inscription des étudiants sur l'université pour gonfler les effectifs, ...) : projet rejeté par les personnels, démissions CA et CT.

COMUE en cours de dissolution. Evaluation de l'I-Site Muse en cours suite à la période probatoire de 2 ans, oral le 28/11/2019 (résultat sur reconduction ou non avant Noël probablement).

AgroSup Dijon

Fragilité de la COMUE (démission du président suite à un conflit majeur avec les 7 membres) et du coup, de la poursuite de l'I-Site (en période probatoire).

Volonté d'avoir un pied dans la COMUE (qui ne tient qu'à l'I-Site fragile) et un pied dans l'Institut Agro.

Eclatement d'Eduter (intégration à la DEVE). Eduter représente la moitié de l'activité d'AgroSup.

VetAgroSup

Le travail en commun sur les filières Agronomie et Vétérinaire crée une dynamique positive.

L'accréditation américaine implique la réciprocité, et l'installation de vétérinaires américains (voir d'autres nationalités par rebond), sans tenir compte de la réglementation actuelle en France.

Discussions autour d'un rapprochement avec AgroParisTech.

ONIRIS

En attente du départ de la directrice générale (juin 2020).

Mission ARACT démarrée, manque de coordination pour l'instant

Difficultés d'entente entre la filière agroalimentaire et la filière véto (la partie agro se voit + intégrer AgroCampusOuest que de rester avec les véto). Evocation de « défusion » selon la volonté des agents, mais risque de perdre la possibilité à délivrer le doctorat. De plus, le département de recherche est commun.

Si intégration à la filière Agronomie au grand établissement, risque de transformation en département.

Si maintien en école interne : taille insuffisante.

ENV Alfort

L'intégration à la COMUE Paris Est est plutôt positive, cela apporte la possibilité à délivrer le doctorat. Pas de vision à long terme.

Plus personne ne parle de la fusion des écoles véto, simplement de collaborations plus fortes.

◆ Quelle stratégie à la DGER ?

- A la fois volonté de s'inscrire dans la politique locale et dans la politique nationale.
- La politique du ministère vise des regroupements à l'échelle nationale, tandis que les universités ont des logiques régionales. Difficile d'avoir des objectifs communs. Les financements publics sont aussi régionaux.
- Les discours de la DGER varient, ils ne sont pas clairs. Demander à ce que le Ministre vienne expliquer sa stratégie au Cneseraav de décembre.
- Stratégie ? Déréglementer, mettre en concurrence les différents établissements. L'attractivité et le classement de l'École, semble être les seuls critères pour le ministère. Les structures et la gouvernance ont plus d'importance que les objectifs et le contenu des formations.



Une nouvelle fois, nous pouvons constater l'absence totale de stratégie de la part du Ministère de l'Agriculture quant à ses établissements d'enseignement supérieur.

◆ **Préparation GT sur Prépa intégrée des Ecoles Vétô** (cf- CNESERAAV 10 oct 19)

Proposition du Ministère :

ouverture de 4 classes prépa de 40 élèves en sept 2021, soit 1 prépa intégrée par école, avec une dotation spécifique de 4 postes par école (3 enseignants et un IATOS).

Cette demande d'ouverture de prépa intégrée pour Vétô, correspond à un souhait de la profession :

Actuellement, les études vétérinaires sont plus longues en France que dans le reste de l'UE, soit 2 ou 3 ans de prépa, puis 5 ans de formation. Les étudiants sortants sont donc plus âgés et financent des études plus longtemps.

La profession estime que les diplômés ne correspondent pas au besoin du marché en terme de motivation, elle souhaite axer la sélection sur la motivation.

Cependant :

Des écoles privées apparaissent en proposant un cursus plus court -6 ans pour Lassalle Beauvais-

Problématique de l'accueil de nouveaux étudiants dans des écoles déjà saturées.

Une procédure de sélection très lourde en temps et personnels avec sélection sur dossier puis entretien de motivation.

Les Prépa BCPST recrutent un public urbain et de catégorie socio-professionnelle élevée. Crainte d'une baisse d'attractivité sur ces prépa du fait d'une baisse du nombre de place au concours externe pour Vétô si prépa intégrée.

L'entrée en prépa intégrée impliquerait un passage automatique sans sélection en 2nde année. Attention aux étudiants en difficulté de suivi d'étude. Quelle équivalence auraient-ils si ils quittaient après l'année de prépa ?

Ces ouvertures se feraient dans le cadre d'une expérimentation. Quel est l'objectif après ?

◆ **Poursuite des Groupe de Travail Enseignement Supérieur Snetap**

- Projet de faire 2 journées Snetap-Sup au printemps

- Demandes d'audience

i - Dans le cadre des Programmes d'Investissements d'Avenir :

Les IDEX (Initiatives d'Excellence), sont des universités de recherche de rayonnement mondial disposant d'une puissance et d'un impact scientifique dans de larges champs de la connaissance ;

Des I-SITE (Initiatives-Science – Innovation – Territoires – Economie), sont des universités qui valorisent des atouts scientifiques thématiques plus concentrés, distinctifs, reconnus sur le plan international, et qui en font un levier d'entraînement et un point d'appui de leur stratégie de développement et de partenariat avec le monde économique.



F.S.U.

ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN